

Montréal, le 01 er mars 2024



Très Honorable Justin Trudeau
Premier Ministre du Canada
80 Rue Wellington, Ottawa,
Ontario, K1A 0A2
Justin.trudeau@parl.gc.ca

Honorable Marc Miller
Ministre de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté
Chambres de Communes, Ottawa, Ontario, K1A 0A6
Marc.Miller@parl.gc.ca , Minister@cic.gc.ca

Cc: Migrant Rights Network – info@migrantrights.ca

Régularisez toutes les personnes sans statut et assurez l'accès à la résidence permanente à toutes les personnes migrantes

Monsieur le Premier ministre et Monsieur le ministre,

Nous sommes la Clinique pour la justice migrante (CJM), un organisme qui a été créé du fait des préoccupations de longue date en matière d'accès à la justice pour les personnes migrantes à statut précaire et sans statut dans la province du Québec. Nous défendons les droits civiques et politiques de ces personnes et nous offrons des services de représentation en préconisant une approche globale d'accompagnement et de prise en charge des problématiques qu'elles vivent.

Quel est le contexte de notre lettre ?

Monsieur le Premier ministre, en décembre 2021, vous avez publié une [lettre de mandat](#) dans laquelle vous demandiez au ministre de l'immigration, des réfugiés et de la citoyenneté Canada de mettre sur pied un « programme de régularisation » pour les personnes sans statut. Cette promesse a été serinée à plusieurs reprises et plus

Montréal, le 01 er mars 2024

récemment, Monsieur le ministre Miller a promis d'en faire une proposition au sein du Cabinet au [printemps](#) 2024.

De plus, le programme de soutien aux travailleurs et travailleuses immigrant.es expire le 17 juin et, s'il n'est pas remplacé, des milliers de personnes migrantes se retrouveront sans statut. Déjà, [nombre d'entre elles ne peuvent faire de demande de résidence permanente en raison des exigences impossibles à satisfaire en matière de tests linguistiques et d'accréditation éducative.](#)

En outre, les propriétaires de logement augmentent les loyers au-delà de leurs prérogatives ; les entreprises d'alimentation monopolisent la distribution de nourriture ; certains gouvernements provinciaux, dirigés par des lobbyistes, privatisent les soins de santé et l'éducation. Cependant, ce sont les personnes migrantes qui sont érigées en boucs émissaires de la crise de l'accessibilité au logement. Monsieur le Premier ministre et Monsieur le ministre, votre gouvernement a plafonné l'émission de permis d'études et l'accès à la résidence permanente leur a été restreint. Par conséquent, davantage de personnes resteront sur des permis temporaires et les rendant vulnérables à de l'exploitation.

Le changement de politique, c'est maintenant !

Monsieur le Premier ministre et Monsieur le ministre, un choix s'impose :

- Votre gouvernement attisera-t-il les flammes de la xénophobie anti-immigration ou construira-t-il une société juste avec des droits égaux pour toutes et tous, ce qui n'est possible que lorsque tout le monde a les mêmes droits en matière d'immigration ?
- Votre gouvernement abandonnera-t-il son engagement envers les valeurs libérales d'égalité, de lutte contre le racisme, de justice entre les genres et d'accueil des personnes immigrant.es et des réfugié.es ou construira-t-il une société juste avec des droits égaux et un statut de résident permanent pour toutes et tous ?

Que demandons-nous ?

- Mettre en place, sans délai, un [programme de régularisation](#) complet et inclusif qui permette à toutes les personnes sans statuts d'accéder immédiatement au statut de résident permanent.
 - Programme sans plafonnement.
 - Programme n'ayant pas de critère lié au secteur d'activité ou à la géographie.
 - Programme d'immigration en une étape, donc qui ne donne que des permis de travail temporaires.
- Mettre en place un [programme intérimaire pour les aides-soignants au Canada](#) à des fins de pouvoir demander le statut de résident permanent sans exigences en matière d'accréditation éducatives et de résultats aux tests linguistiques ;

Montréal, le 01 er mars 2024

- Mettre fin à l'exploitation des personnes migrantes en supprimant les permis de travail liés et les limites d'heures de travail pour les étudiantes et étudiants internationaux ; et garantir le statut de résident permanent à toutes les personnes de la classe ouvrière qui vivent aujourd'hui au Canada.

Comment y parvenir ?

Migrant Rights Network a mis sur pied un certain nombre de recommandation sur la [régularisation](#) et sur le problématique des [aides-soignants immigrants](#). Nous soutenons toutes les recommandations, car elles correspondent à l'idéal d'une société juste et inclusive.

Pourquoi c'est important pour la CJM et pour la grande majorité des organismes qui œuvrent auprès de personnes migrantes ?

- **Cela contribue à mettre fin au racisme systémique et à garantir l'égalité entre les hommes et les femmes** : Les personnes sans statut et les personnes migrantes sont pour la plupart des personnes racialisées, à faibles revenus, et souvent des femmes. Garantir leurs droits et leur accès fait partie de la mise en œuvre d'une politique antiraciste et de l'égalité entre les hommes et les femmes.
- **Garantir de meilleures conditions de travail** : Les employeurs des travailleuses et travailleurs migrants, des étudiantes et étudiants internationaux et des travailleuses et travailleurs sans statut les menacent d'expulsion pour les empêcher de faire valoir leurs droits. Ces abus entraînent une détérioration générale des conditions de travail sur le marché de l'emploi. Alors que les mauvais employeurs prospèrent, les bons employeurs, qui ne peuvent ou ne veulent pas embaucher des travailleurs de manière informelle ou contre des paiements en espèces, sont désavantagés.
- **Garantir la santé publique** : Les migrants n'accèdent souvent aux soins de santé qu'en cas d'absolue nécessité, en raison des coûts. Lorsqu'ils y parviennent, leur état de santé est beaucoup plus complexe et la charge qui pèse sur le système de santé est beaucoup plus lourde

Dans l'attente d'une action positive, veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre et Monsieur le ministre, à l'expression de notre haute considération

La Clinique pour la justice migrante